



DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08/04/2025

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 13

Présents : 9

Nombre de suffrages : 10

Date de convocation

03/04/2025

Date d'affichage

03/04/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le huit avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. DUPRAT Jean-Pierre.

Etaient présents :

M. ATTANE Lionel, M. CASONI François, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHENU Claude, M. CHEVALIER Franck, M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MARIGO Evelyne, M. MILLET Alain, Mme SIRGAN Myriam

Procuration(s) :

M. BONDIER Roland donne pouvoir à M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MORENO Dolorès donne pouvoir à Mme SIRGAN Myriam

Etai(ent) absent(s) :

Mme DE ALMEIDA Christine, M. GOUSSE Xavier

Etai(ent) excusé(s) :

M. BONDIER Roland, Mme MORENO Dolorès

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme SIRGAN Myriam

Numéro interne de l'acte : 2025-04-01

Objet : Approbation du Compte de Gestion 2024 : Budget Principal

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le Compte de Gestion du Budget Principal est établi par Monsieur MARTIN Nuno, inspecteur des finances publiques au Service de Gestion Comptable de Saint-Gaudens, à la clôture de l'exercice.

Monsieur le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le Compte de Gestion est ensuite soumis au Conseil Municipal.

Vu le rapport de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- **Vote** le Compte de Gestion 2024 du Budget Principal établi par Monsieur MARTIN Nuno, inspecteur des finances publiques au Service de Gestion Comptable de Saint-Gaudens, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

VOTE : Adoptée à la majorité (Pour : 9, Contre : 0, Abstention : 1)

Pour : M. CASONI François, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHENU Claude, M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MARIGO Evelyne, M. MILLET Alain, Mme SIRGAN Myriam, M. BONDIER Roland (représenté par M. DUPRAT Jean-Pierre), Mme MORENO Dolorès (représentée par Mme SIRGAN Myriam)

Contre :

Abstention : M. ATTANE Lionel

N'a pas pris part au vote : M. CHEVALIER Franck

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à SALIES DU SALAT

Le Maire,

Jean-Pierre DUPRAT



Le Secrétaire,





DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08/04/2025

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 13

Présents : 9

Nombre de suffrages : 10

Date de convocation

03/04/2025

Date d'affichage

03/04/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le huit avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. DUPRAT Jean-Pierre.

Etaient présents :

M. ATTANE Lionel, M. CASONI François, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHENU Claude, M. CHEVALIER Franck, M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MARIGO Evelyne, M. MILLET Alain, Mme SIRGAN Myriam

Procuration(s) :

M. BONDIER Roland donne pouvoir à M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MORENO Dolorès donne pouvoir à Mme SIRGAN Myriam

Etai(ent) absent(s) :

Mme DE ALMEIDA Christine, M. GOUSSE Xavier

Etai(ent) excusé(s) :

M. BONDIER Roland, Mme MORENO Dolorès

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme SIRGAN Myriam

Numéro interne de l'acte : 2025-04-02

Objet : Approbation du Compte de Gestion 2024 : Résidence "Les Salatines"

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le Compte de Gestion de la Résidence « Les Salatines » est établi par Monsieur MARTIN Nuno, inspecteur des finances publiques au Service de Gestion Comptable de Saint-Gaudens, à la clôture de l'exercice.

Monsieur le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le Compte de Gestion est ensuite soumis au Conseil Municipal.

Vu le rapport de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- **Vote** le Compte de Gestion 2024 de la Résidence « Les Salatines » établi par Monsieur MARTIN Nuno, inspecteur des finances publiques au Service de Gestion Comptable de Saint-Gaudens, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

VOTE : Adoptée à la majorité (Pour : 9, Contre : 0, Abstention : 1)

Pour : M. CASONI François, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHENU Claude, M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MARIGO Evelyne, M. MILLET Alain, Mme SIRGAN Myriam, M. BONDIER Roland (représenté par M. DUPRAT Jean-Pierre), Mme MORENO Dolorès (représentée par Mme SIRGAN Myriam)

Contre :

Abstention : M. ATTANE Lionel

N'a pas pris part au vote : M. CHEVALIER Franck

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à SALIES DU SALAT

Le Maire,

Jean-Pierre DUPRAT



Le Secrétaire,





DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08/04/2025

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 13

Présents : 9

Nombre de suffrages : 10

Date de convocation

03/04/2025

Date d'affichage

03/04/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le huit avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. DUPRAT Jean-Pierre.

Etaient présents :

M. ATTANE Lionel, M. CASONI François, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHENU Claude, M. CHEVALIER Franck, M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MARIGO Evelyne, M. MILLET Alain, Mme SIRGAN Myriam

Procuration(s) :

M. BONDIER Roland donne pouvoir à M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MORENO Dolorès donne pouvoir à Mme SIRGAN Myriam

Etai(ent) absent(s) :

Mme DE ALMEIDA Christine, M. GOUSSE Xavier

Etai(ent) excusé(s) :

M. BONDIER Roland, Mme MORENO Dolorès

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme SIRGAN Myriam

Numéro interne de l'acte : 2025-04-03

Objet : Approbation du Compte de Gestion 2024 : Etablissement Thermal

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le Compte de Gestion de l'Etablissement Thermal est établi par Monsieur MARTIN Nuno, inspecteur des finances publiques au Service de Gestion Comptable de Saint-Gaudens, à la clôture de l'exercice.

Monsieur le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le Compte de Gestion est ensuite soumis au Conseil Municipal.

Vu le rapport de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- **Vote** le Compte de Gestion 2024 de l'Etablissement Thermal établi par Monsieur MARTIN Nuno, inspecteur des finances publiques au Service de Gestion Comptable de Saint-Gaudens, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

VOTE : Rejetée (Pour : 4, Contre : 5, Abstention : 1)

Pour : M. CHENU Claude, M. DUPRAT Jean-Pierre, M. MILLET Alain, M. BONDIER Roland (représenté par M. DUPRAT Jean-Pierre),

Contre : M. CASONI François, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, Mme MARIGO Evelyne, Mme SIRGAN Myriam, Mme MORENO Dolorès (représentée par Mme SIRGAN Myriam)

Abstention : M. ATTANE Lionel

N'a pas pris part au vote : M. CHEVALIER Franck

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à SALIES DU SALAT

Le Maire,

Jean-Pierre DUPRAT



Le Secrétaire,





DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08/04/2025

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 13

Présents : 9

Nombre de suffrages : 10

Date de convocation
03/04/2025

Date d'affichage
03/04/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le huit avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. DUPRAT Jean-Pierre.

Etaient présents :

M. ATTANE Lionel, M. CASONI François, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHENU Claude, M. CHEVALIER Franck, M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MARIGO Evelyne, M. MILLET Alain, Mme SIRGAN Myriam

Procuration(s) :

M. BONDIER Roland donne pouvoir à M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MORENO Dolorès donne pouvoir à Mme SIRGAN Myriam

Etai(ent) absent(s) :

Mme DE ALMEIDA Christine, M. GOUSSE Xavier

Etai(ent) excusé(s) :

M. BONDIER Roland, Mme MORENO Dolorès

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme SIRGAN Myriam

Numéro interne de l'acte : 2025-04-04

Objet : Approbation du Compte de Gestion 2024 : Spa

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le Compte de Gestion du Spa est établi par Monsieur MARTIN Nuno, inspecteur des finances publiques au Service de Gestion Comptable de Saint-Gaudens, à la clôture de l'exercice.

Monsieur le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le Compte de Gestion est ensuite soumis au Conseil Municipal.

Vu le rapport de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- **Vote** le Compte de Gestion 2024 du Spa établi par Monsieur MARTIN Nuno, inspecteur des finances publiques au Service de Gestion Comptable de Saint-Gaudens, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

VOTE : Rejetée (Pour : 4, Contre : 5, Abstention : 1)

Pour : M. CHENU Claude, M. DUPRAT Jean-Pierre, M. MILLET Alain, M. BONDIER Roland (représenté par M. DUPRAT Jean-Pierre),

Contre : M. CASONI François, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, Mme MARIGO Evelyne, Mme SIRGAN Myriam, Mme MORENO Dolorès (représentée par Mme SIRGAN Myriam)

Abstention : M. ATTANE Lionel

N'a pas pris part au vote : M. CHEVALIER Franck

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à SALIES DU SALAT

Le Maire,

Jean-Pierre DUPRAT



Le Secrétaire,





DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08/04/2025

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 13

Présents : 9

Nombre de suffrages : 8

Date de convocation

03/04/2025

Date d'affichage

03/04/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le huit avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. DUPRAT Jean-Pierre.

Etaient présents :

M. ATTANE Lionel, M. CASONI François, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHENU Claude, M. CHEVALIER Franck, M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MARIGO Evelyne, M. MILLET Alain, Mme SIRGAN Myriam

Procuration(s) :

M. BONDIER Roland donne pouvoir à M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MORENO Dolorès donne pouvoir à Mme SIRGAN Myriam

Etai(ent) absent(s) :

Mme DE ALMEIDA Christine, M. GOUSSE Xavier

Etai(ent) excusé(s) :

M. BONDIER Roland, Mme MORENO Dolorès

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme SIRGAN Myriam

Numéro interne de l'acte : 2025-04-05

Objet : Vote du Compte Administratif 2024 : Budget Principal

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame SIRGAN Myriam, Adjointe au Maire,

- **Vote** le Compte Administratif de l'exercice 2024 du Budget Principal et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu	263 098,00
	Réalisé	101 844,57

Recettes	Prévu	263 098,00
	Réalisé	153 137,57

Fonctionnement

Dépenses	Prévu	3 459 056,92
	Réalisé	2 670 426,96

Recettes	Prévu	3 459 056,92
	Réalisé	3 190 189,39

Résultats de clôture

Investissement	-88 413,83
Fonctionnement	1 323 522,47
Résultat global	1 235 108,64

VOTE : Adoptée à la majorité (Pour : 7, Contre : 0, Abstention : 1)

Pour : M. CASONI François, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHENU Claude, Mme MARIGO Evelyne, M. MILLET Alain, Mme SIRGAN Myriam, Mme MORENO Dolorès (représentée par Mme SIRGAN Myriam)

Contre :

Abstention : M. ATTANE Lionel

N'ont pas pris part au vote : M. CHEVALIER Franck, M. DUPRAT Jean-Pierre

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à SALIES DU SALAT

Le Maire,

Jean-Pierre DUPRAT

Le Secrétaire,





DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08/04/2025

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 13

Présents : 9

Nombre de suffrages : 11

Date de convocation
03/04/2025

Date d'affichage
03/04/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le huit avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. DUPRAT Jean-Pierre.

Etaient présents :

M. ATTANE Lionel, M. CASONI François, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHENU Claude, M. CHEVALIER Franck, M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MARIGO Evelyne, M. MILLET Alain, Mme SIRGAN Myriam

Procuration(s) :

M. BONDIER Roland donne pouvoir à M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MORENO Dolorès donne pouvoir à Mme SIRGAN Myriam

Etai(ent) absent(s) :

Mme DE ALMEIDA Christine, M. GOUSSE Xavier

Etai(ent) excusé(s) :

M. BONDIER Roland, Mme MORENO Dolorès

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme SIRGAN Myriam

Numéro interne de l'acte : 2025-04-06

Objet : Affectation des Résultats 2024 : Budget Principal

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2024, et constaté les résultats,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un déficit de fonctionnement de :	519 762.43
- un excédent reporté de :	803 760.04
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	1 323 522.47
- un déficit d'investissement de :	88 413.83
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un besoin de financement de :	88 413.83

- **Décide** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2024 : EXCÉDENT	1 323 522.47
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	88 413.83
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	1 235 108.64
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	88 413.83

VOTE : Adoptée à la majorité (Pour : 10, Contre : 0, Abstention : 1)

Pour : M. CASONI François, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHENU Claude, M. CHEVALIER Franck, M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MARIGO Evelyne, M. MILLET Alain, Mme SIRGAN Myriam, M. BONDIER Roland (représenté par M. DUPRAT Jean-Pierre), Mme MORENO Dolorès (représentée par Mme SIRGAN Myriam)

Contre :

Abstention : M. ATTANE Lionel

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à SALIES DU SALAT

Le Maire,

Jean-Pierre DUPRAT




Le Secrétaire,





DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08/04/2025

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 13

Présents : 9

Nombre de suffrages : 9

Date de convocation
03/04/2025

Date d'affichage
03/04/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le huit avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. DUPRAT Jean-Pierre.

Etaient présents :

M. ATTANE Lionel, M. CASONI François, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHENU Claude, M. CHEVALIER Franck, M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MARIGO Evelyne, M. MILLET Alain, Mme SIRGAN Myriam

Procuration(s) :

M. BONDIER Roland donne pouvoir à M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MORENO Dolorès donne pouvoir à Mme SIRGAN Myriam

Etai(ent) absent(s) :

Mme DE ALMEIDA Christine, M. GOUSSE Xavier

Etai(ent) excusé(s) :

M. BONDIER Roland, Mme MORENO Dolorès

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme SIRGAN Myriam

Numéro interne de l'acte : 2025-04-07

Objet : Vote du Compte Administratif 2024 : Résidence "Les Salatines"

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame SIRGAN Myriam, Adjointe au Maire,

- **Vote** le Compte Administratif de l'exercice 2024 de la Résidence « Les Salatines » et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	3 219,00
	Réalisé :	3 219,00
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	279 995,00
	Réalisé :	274 862,05
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	214 514,45
	Réalisé :	135 752,83
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	214 514,45
	Réalisé :	84 557,77
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	271 643,05
Fonctionnement :	-51 195,06
Résultat global :	220 447,99

VOTE : Adoptée à la majorité (Pour : 8, Contre : 0, Abstention : 1)

Pour : M. CASONI François, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHENU Claude, M. CHEVALIER Franck, Mme MARIGO Evelyne, M. MILLET Alain, Mme SIRGAN Myriam, Mme MORENO Dolorès (représentée par Mme SIRGAN Myriam)

Contre :

Abstention : M. ATTANE Lionel

N'a pas pris part au vote : M. DUPRAT Jean-Pierre

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à SALIES DU SALAT

Le Maire,

Jean-Pierre DUPRAT




Le Secrétaire,





DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08/04/2025

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 13

Présents : 9

Nombre de suffrages : 9

Date de convocation

03/04/2025

Date d'affichage

03/04/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le huit avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. DUPRAT Jean-Pierre.

Etaient présents :

M. ATTANE Lionel, M. CASONI François, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHENU Claude, M. CHEVALIER Franck, M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MARIGO Evelyne, M. MILLET Alain, Mme SIRGAN Myriam

Procuration(s) :

M. BONDIER Roland donne pouvoir à M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MORENO Dolorès donne pouvoir à Mme SIRGAN Myriam

Etai(ent) absent(s) :

Mme DE ALMEIDA Christine, M. GOUSSE Xavier

Etai(ent) excusé(s) :

M. BONDIER Roland, Mme MORENO Dolorès

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme SIRGAN Myriam

Numéro interne de l'acte : 2025-04-08

Objet : Vote du Compte Administratif 2024 : Etablissement Thermal

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame SIRGAN Myriam, Adjointe au Maire,

- **Vote le Compte Administratif de l'exercice 2024 de l'Etablissement Thermal et arrête ainsi les comptes :**

Investissement

Dépenses	Prévu :	295 077,00
	Réalisé :	287 283,48
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	295 077,00
	Réalisé :	0,00
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	1 417 169,00
	Réalisé :	941 162,83
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	1 417 169,00
	Réalisé :	554 908,27
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-287 283,48
Fonctionnement :	-386 254,56
Résultat global :	-673 538,04

VOTE : Rejetée (Pour : 3, Contre : 5, Abstention : 1)

Pour : M. CHENU Claude, M. CHEVALIER Franck, M. MILLET Alain,

Contre : M. CASONI François, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, Mme MARIGO Evelyne, Mme SIRGAN Myriam, Mme MORENO Dolorès (représentée par Mme SIRGAN Myriam)

Abstention : M. ATTANE Lionel

N'a pas pris part au vote : M. DUPRAT Jean-Pierre

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à SALIES DU SALAT

Le Maire,

Jean-Pierre DUPRAT



Le Secrétaire,






DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08/04/2025

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 13

Présents : 9

Nombre de suffrages : 9

Date de convocation

03/04/2025

Date d'affichage

03/04/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le huit avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. DUPRAT Jean-Pierre.

Etaient présents :

M. ATTANE Lionel, M. CASONI François, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHENU Claude, M. CHEVALIER Franck, M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MARIGO Evelyne, M. MILLET Alain, Mme SIRGAN Myriam

Procuration(s) :

M. BONDIER Roland donne pouvoir à M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MORENO Dolorès donne pouvoir à Mme SIRGAN Myriam

Etai(ent) absent(s) :

Mme DE ALMEIDA Christine, M. GOUSSE Xavier

Etai(ent) excusé(s) :

M. BONDIER Roland, Mme MORENO Dolorès

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme SIRGAN Myriam

Numéro interne de l'acte : 2025-04-09

Objet : Vote du Compte Administratif 2024 : Spa

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame SIRGAN Myriam, Adjointe au Maire,

- **Vote** le Compte Administratif de l'exercice 2024 du Spa et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	48 540,00
	Réalisé :	45 039,64
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	48 540,00
	Réalisé :	0,00
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	611 712,45
	Réalisé :	516 813,80
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	611 712,45
	Réalisé :	171 320,64
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-45 039,64
Fonctionnement :	-345 493,16
Résultat global :	-390 532,80

VOTE : Rejetée (Pour : 3, Contre : 5, Abstention : 1)

Pour : M. CHENU Claude, M. CHEVALIER Franck, M. MILLET Alain,

Contre : M. CASONI François, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, Mme MARIGO Evelyne, Mme SIRGAN Myriam, Mme MORENO Dolorès (représentée par Mme SIRGAN Myriam)

Abstention : M. ATTANE Lionel

N'a pas pris part au vote : M. DUPRAT Jean-Pierre

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à SALIES DU SALAT

Le Maire,

Jean-Pierre DUPRAT



Le Secrétaire,






DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08/04/2025

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 13

Présents : 9

Nombre de suffrages : 11

Date de convocation
03/04/2025

Date d'affichage
03/04/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le huit avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. DUPRAT Jean-Pierre.

Etaient présents :

M. ATTANE Lionel, M. CASONI François, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHENU Claude, M. CHEVALIER Franck, M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MARIGO Evelyne, M. MILLET Alain, Mme SIRGAN Myriam

Procuration(s) :

M. BONDIER Roland donne pouvoir à M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MORENO Dolorès donne pouvoir à Mme SIRGAN Myriam

Etai(ent) absent(s) :

Mme DE ALMEIDA Christine, M. GOUSSE Xavier

Etai(ent) excusé(s) :

M. BONDIER Roland, Mme MORENO Dolorès

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme SIRGAN Myriam

Numéro interne de l'acte : 2025-04-10

Objet : Vote du Budget Primitif 2025 : Budget Principal

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Duprat, Maire, vote les propositions nouvelles du Budget Primitif Principal pour l'exercice 2025 :

Investissement

Dépenses : 479 078,58

Recettes : 479 078,58

Fonctionnement

Dépenses : 4 358 433,44

Recettes : 4 358 433,44

Pour rappel, total budget :		
Investissement		
Dépenses :	479 078,58	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	479 078,58	(dont 0,00 de RAR)
Fonctionnement		
Dépenses :	4 358 433,44	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	4 358 433,44	(dont 0,00 de RAR)

VOTE : Adoptée à la majorité (Pour : 10, Contre : 0, Abstention : 1)

Pour : M. CASONI François, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHENU Claude, M. CHEVALIER Franck, M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MARIGO Evelyne, M. MILLET Alain, Mme SIRGAN Myriam, M. BONDIER Roland (représenté par M. DUPRAT Jean-Pierre), Mme MORENO Dolorès (représentée par Mme SIRGAN Myriam)

Contre :

Abstention : M. ATTANE Lionel

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à SALIES DU SALAT

Le Maire,

Jean-Pierre DUPRAT

Le Secrétaire,





DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08/04/2025

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 13

Présents : 9

Nombre de suffrages : 11

Date de convocation

03/04/2025

Date d'affichage

03/04/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le huit avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. DUPRAT Jean-Pierre.

Etaient présents :

M. ATTANE Lionel, M. CASONI François, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHENU Claude, M. CHEVALIER Franck, M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MARIGO Evelyne, M. MILLET Alain, Mme SIRGAN Myriam

Procuration(s) :

M. BONDIER Roland donne pouvoir à M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MORENO Dolorès donne pouvoir à Mme SIRGAN Myriam

Etai(ent) absent(s) :

Mme DE ALMEIDA Christine, M. GOUSSE Xavier

Etai(ent) excusé(s) :

M. BONDIER Roland, Mme MORENO Dolorès

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme SIRGAN Myriam

Numéro interne de l'acte : 2025-04-11

Objet : Subvention d'équilibre budgets : Résidence "les Salatines", Thermes et Spa

Monsieur le Maire explique que lors de la préparation du budget primitif 2025 de la Commune de Salies du Salat, le versement d'une subvention du budget principal a permis d'équilibrer les budgets annexes « Résidence Les Salatines, Etablissement Thermal et Spa ».

Il convient de finaliser les montants de ces subventions prévus selon les modalités suivantes :

- Subvention à verser au budget annexe Résidence « Les Salatines » :
subvention maximale de 121 004.06 euros.
- Subvention à verser au budget annexe Etablissement Thermal :
subvention maximale de 1 023 692.14 euros.
- Subvention à verser au budget annexe Spa :
subvention maximale de 568 780.45 euros.

- **Autorise** le versement d'une subvention maximale de 121 004.06 euros pour le budget annexe Résidence « Les Salatines »
- **Autorise** le versement d'une subvention maximale de 1 023 692.14 euros pour le budget annexe Etablissement Thermal,
- **Autorise** le versement d'une subvention maximale de 568 780.45 euros pour le budget annexe Spa.
- **Dit** que les crédits nécessaires à l'exécution de la présente délibération sont inscrits au budget de l'exercice en cours.
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer toutes pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

VOTE : Adoptée à la majorité (Pour : 10, Contre : 0, Abstention : 1)

Pour : M. CASONI François, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHENU Claude, M. CHEVALIER Franck, M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MARIGO Evelyne, M. MILLET Alain, Mme SIRGAN Myriam, M. BONDIER Roland (représenté par M. DUPRAT Jean-Pierre), Mme MORENO Dolorès (représentée par Mme SIRGAN Myriam)

Contre :

Abstention : M. ATTANE Lionel

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à SALIES DU SALAT
Le Maire,

Jean-Pierre DUPRAT



Le Secrétaire,





DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08/04/2025

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 13

Présents : 9

Nombre de suffrages : 11

Date de convocation

03/04/2025

Date d'affichage

03/04/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le huit avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. DUPRAT Jean-Pierre.

Etaient présents :

M. ATTANE Lionel, M. CASONI François, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHENU Claude, M. CHEVALIER Franck, M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MARIGO Evelyne, M. MILLET Alain, Mme SIRGAN Myriam

Procuration(s) :

M. BONDIER Roland donne pouvoir à M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MORENO Dolorès donne pouvoir à Mme SIRGAN Myriam

Etai(ent) absent(s) :

Mme DE ALMEIDA Christine, M. GOUSSE Xavier

Etai(ent) excusé(s) :

M. BONDIER Roland, Mme MORENO Dolorès

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme SIRGAN Myriam

Numéro interne de l'acte : 2025-04-12

Objet : Subvention d'équilibre budget : CCAS

Monsieur le Maire explique que lors de la préparation du budget primitif 2025 de la Commune de Salies du Salat, le versement d'une subvention du budget principal a permis d'équilibrer le budget du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).

Il convient de finaliser les montants de ces subventions prévus selon les modalités suivantes :

- Subvention à verser au budget CCAS en Fonctionnement :
subvention maximale de 22 803 euros.
- **Autorise** le versement d'une subvention maximale de 22 803 euros en Fonctionnement et pour le budget du Centre Communal d'Action Sociale en Fonctionnement
- **Dit** que les crédits nécessaires à l'exécution de la présente délibération sont inscrits au budget de l'exercice en cours.
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer toutes pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

VOTE : Adoptée à la majorité (Pour : 4, Contre : 4, Abstention : 3)

Pour : M. CHENU Claude, M. DUPRAT Jean-Pierre, M. MILLET Alain, M. BONDIER Roland (représenté par M. DUPRAT Jean-Pierre)

Contre : Mme CHAUBET Marie-Thérèse, Mme MARIGO Evelyne, Mme SIRGAN Myriam, Mme MORENO Dolorès (représentée par Mme SIRGAN Myriam)

Abstention : M. ATTANE Lionel, M. CASONI François, M. CHEVALIER Franck

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

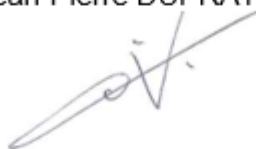
Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à SALIES DU SALAT

Le Maire,

Jean-Pierre DUPRAT



Le Secrétaire,





DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08/04/2025

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 13

Présents : 9

Nombre de suffrages : 11

Date de convocation
03/04/2025

Date d'affichage
03/04/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le huit avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. DUPRAT Jean-Pierre.

Etaient présents :

M. ATTANE Lionel, M. CASONI François, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHENU Claude, M. CHEVALIER Franck, M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MARIGO Evelyne, M. MILLET Alain, Mme SIRGAN Myriam

Procuration(s) :

M. BONDIER Roland donne pouvoir à M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MORENO Dolorès donne pouvoir à Mme SIRGAN Myriam

Etai(ent) absent(s) :

Mme DE ALMEIDA Christine, M. GOUSSE Xavier

Etai(ent) excusé(s) :

M. BONDIER Roland, Mme MORENO Dolorès

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme SIRGAN Myriam

Numéro interne de l'acte : 2025-04-13

Objet : Vote des subventions aux Associations dans le cadre du vote du Budget Principal 2025

Sur le rapport de Monsieur le Maire et sur sa proposition, après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **Décide d'allouer les montants des subventions aux associations pour l'année 2025, selon la liste présentée ci-dessous.**

ARTICLE	NOM DE L'ORGANISME	MONTANT DE LA SUBVENTION
65748	AACVG - ASSOCIATION DES AC ET VG 1939/45 ET AUTRES CONFLITS	93,00 €
65748	AAPPMA DU BAS SALAT - ASSOCIATION AGREEE PECHE ET PROTECTION DES MILIEUX AQUATIQUES	465,00 €
65748	ACCA - ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE	558,00 €
65748	ACVA - ASSOCIATION CANTONALE DE VULGARISATION AGRICOLE	300,00 €
65748	AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS	205,00 €

65748	ASA - ARBAS SALAT ANIMATION	
65748	ASP ACCOMPAGNER EN COMMINGES	275,00 €
65748	AAA – ASSOCIATION ACTIVITES ARTISTIQUES	4464 €
65748	BCSS - BASKET COMMINGES SALIES DU SALAT	15 000,00 €
65748	CLUB DES CHEVEUX D'ARGENT	465,00 €
65748	COMITE DE JUMELAGE	1750,00 €
65748	COUSERANS COUNTRY 09	200 €
65748	ECOLE DE MUSIQUE	3 720,00 €
65748	FESTI ART SALIN	12 000,00 €
65748	FNACA - FEDERATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS D'ALGERIE	293,00 €
65748	JUDO CLUB	1209 €
65748	TAROT DE SALAT	112,00 €
65748	TENNIS CLUB SALIES DU SALAT	2 300,00 €
65748	THEATRE DU SEL	465,00 €
65748	UNION SPORTIVE SALIES/MANE/SAINT-MARTORY	15 000,00 €
65748	Divers	3 527,99 €
TOTAL		62 905,99 €

VOTE : Adoptée à la majorité (Pour : 10, Contre : 1, Abstention : 0)

Pour : M. ATTANE Lionel, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHENU Claude, M. CHEVALIER Franck, M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MARIGO Evelyne, M. MILLET Alain, Mme SIRGAN Myriam, M. BONDIER Roland (représenté par M. DUPRAT Jean-Pierre), Mme MORENO Dolorès (représentée par Mme SIRGAN Myriam)

Contre : M. CASONI François

Abstention :

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à SALIES DU SALAT

Le Maire,

Jean-Pierre DUPRAT




Le Secrétaire,





DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08/04/2025

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 13

Présents : 9

Nombre de suffrages : 11

Date de convocation

03/04/2025

Date d'affichage

03/04/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le huit avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. DUPRAT Jean-Pierre.

Etaient présents :

M. ATTANE Lionel, M. CASONI François, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHENU Claude, M. CHEVALIER Franck, M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MARIGO Evelyne, M. MILLET Alain, Mme SIRGAN Myriam

Procuration(s) :

M. BONDIER Roland donne pouvoir à M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MORENO Dolorès donne pouvoir à Mme SIRGAN Myriam

Etai(ent) absent(s) :

Mme DE ALMEIDA Christine, M. GOUSSE Xavier

Etai(ent) excusé(s) :

M. BONDIER Roland, Mme MORENO Dolorès

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme SIRGAN Myriam

Numéro interne de l'acte : 2025-04-14

Objet : Vote du Budget Primitif 2025 : Résidence "Les Salatines"

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Duprat, Maire, vote les propositions nouvelles du budget annexe Résidence « Les Salatines » pour l'exercice 2025 :

Investissement

Dépenses : 271 643,05

Recettes : 271 643,05

Fonctionnement

Dépenses : 126 337,06

Recettes : 126 337,06

Pour rappel, total budget :		
<u>Investissement</u>		
Dépenses :	271 643,05	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	271 643,05	(dont 0,00 de RAR)
<u>Fonctionnement</u>		
Dépenses :	126 337,06	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	126 337,06	(dont 0,00 de RAR)

VOTE : Adoptée à la majorité (Pour : 10, Contre : 0, Abstention : 1)

Pour : M. CASONI François, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHENU Claude, M. CHEVALIER Franck, M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MARIGO Evelyne, M. MILLET Alain, Mme SIRGAN Myriam, M. BONDIER Roland (représenté par M. DUPRAT Jean-Pierre), Mme MORENO Dolorès (représentée par Mme SIRGAN Myriam)

Contre :

Abstention : M. ATTANE Lionel

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à SALIES DU SALAT

Le Maire,

Jean-Pierre DUPRAT




Le Secrétaire,





DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08/04/2025

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 13

Présents : 9

Nombre de suffrages : 11

Date de convocation
03/04/2025

Date d'affichage
03/04/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le huit avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. DUPRAT Jean-Pierre.

Etaient présents :

M. ATTANE Lionel, M. CASONI François, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHENU Claude, M. CHEVALIER Franck, M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MARIGO Evelyne, M. MILLET Alain, Mme SIRGAN Myriam

Procuration(s) :

M. BONDIER Roland donne pouvoir à M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MORENO Dolorès donne pouvoir à Mme SIRGAN Myriam

Etai(ent) absent(s) :

Mme DE ALMEIDA Christine, M. GOUSSE Xavier

Etai(ent) excusé(s) :

M. BONDIER Roland, Mme MORENO Dolorès

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme SIRGAN Myriam

Numéro interne de l'acte : 2025-04-15

Objet : Vote du Budget Primitif 2025 : Etablissement Thermal

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Duprat, Maire, vote les propositions nouvelles du budget annexe de l'Etablissement Thermal pour l'exercice 2025 :

InvestissementDépenses : **336 783,48**Recettes : **336 783,48****Fonctionnement**Dépenses : **1 578 692,14**Recettes : **1 578 692,14**

Pour rappel, total budget :	
Investissement	
Dépenses :	336 783,48 (dont 0,00 de RAR)
Recettes :	336 783,48 (dont 0,00 de RAR)
Fonctionnement	
Dépenses :	1 578 692,14 (dont 0,00 de RAR)
Recettes :	1 578 692,14 (dont 0,00 de RAR)

VOTE : Adoptée à la majorité (Pour : 10, Contre : 0, Abstention : 1)

Pour : M. CASONI François, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHENU Claude, M. CHEVALIER Franck, M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MARIGO Evelyne, M. MILLET Alain, Mme SIRGAN Myriam, M. BONDIER Roland (représenté par M. DUPRAT Jean-Pierre), Mme MORENO Dolorès (représentée par Mme SIRGAN Myriam)

Contre :

Abstention : M. ATTANE Lionel

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à SALIES DU SALAT

Le Maire,

Jean-Pierre DUPRAT




Le Secrétaire,





DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08/04/2025

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 13

Présents : 9

Nombre de suffrages : 11

Date de convocation
03/04/2025

Date d'affichage
03/04/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le huit avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. DUPRAT Jean-Pierre.

Etaient présents :

M. ATTANE Lionel, M. CASONI François, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHENU Claude, M. CHEVALIER Franck, M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MARIGO Evelyne, M. MILLET Alain, Mme SIRGAN Myriam

Procurat(s) :

M. BONDIER Roland donne pouvoir à M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MORENO Dolorès donne pouvoir à Mme SIRGAN Myriam

Etai(ent) absent(s) :

Mme DE ALMEIDA Christine, M. GOUSSE Xavier

Etai(ent) excusé(s) :

M. BONDIER Roland, Mme MORENO Dolorès

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme SIRGAN Myriam

Numéro interne de l'acte : 2025-04-16

Objet : Vote du Budget Primitif 2025 : Spa

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Duprat, Maire, vote les propositions nouvelles du budget annexe du Spa pour l'exercice 2025 :

InvestissementDépenses : **49 039,64**Recettes : **49 039,64****Fonctionnement**Dépenses : **743 780,45**Recettes : **743 780,45**

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 49 039,64 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 49 039,64 (dont 0,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 743 780,45 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 743 780,45 (dont 0,00 de RAR)

VOTE : Adoptée à la majorité (Pour : 10, Contre : 0, Abstention : 1)

Pour : M. CASONI François, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHENU Claude, M. CHEVALIER Franck, M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MARIGO Evelyne, M. MILLET Alain, Mme SIRGAN Myriam, M. BONDIER Roland (représenté par M. DUPRAT Jean-Pierre), Mme MORENO Dolorès (représentée par Mme SIRGAN Myriam)

Contre :

Abstention : M. ATTANE Lionel

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à SALIES DU SALAT

Le Maire,

Jean-Pierre DUPRAT




Le Secrétaire,





DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08/04/2025

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 13

Présents : 9

Nombre de suffrages : 11

Date de convocation

03/04/2025

Date d'affichage

03/04/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le huit avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. DUPRAT Jean-Pierre.

Etaient présents :

M. ATTANE Lionel, M. CASONI François, Mme CHAUBET Marie-Thérèse, M. CHENU Claude, M. CHEVALIER Franck, M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MARIGO Evelyne, M. MILLET Alain, Mme SIRGAN Myriam

Procuration(s) :

M. BONDIER Roland donne pouvoir à M. DUPRAT Jean-Pierre, Mme MORENO Dolorès donne pouvoir à Mme SIRGAN Myriam

Etai(ent) absent(s) :

Mme DE ALMEIDA Christine, M. GOUSSE Xavier

Etai(ent) excusé(s) :

M. BONDIER Roland, Mme MORENO Dolorès

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme SIRGAN Myriam

Numéro interne de l'acte : 2025-04-17

Objet : Vote des taux d'imposition 2025

Monsieur le Maire rappelle les dispositions de l'article 1636 B sexies du Code Général des Impôts (CGI) selon lesquelles le Conseil Municipal vote chaque année les taux des taxes foncières et de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale (THRS).

Monsieur le Maire propose à l'assemblée délibérante de maintenir en 2025 comme suit les taux au niveau de ceux de 2024

TAXES	Taux 2024 (rappel)	Taux 2025
Taxe Foncière sur les propriétés bâties	53.38 %	53.38 %
Taxe Foncière sur les propriétés non bâties	100.29 %	100.29 %
Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à la résidence principale (THRS)	12.73 %	12.73 %

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire, après en avoir délibéré,

• **Décide** de voter pour 2025 les taux suivants :

- Taxe Foncière sur les propriétés bâties : 53.38 %
- Taxe Foncière sur les propriétés non bâties : 100.29 %
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à la résidence principale : 12.73 %

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à SALIES DU SALAT
Le Maire,

Jean-Pierre DUPRAT



Le Secrétaire,





COMMUNE : 523 SALIES DU SALAT
 ARRONDISSEMENT : 31 SAINT GAUDENS
 TRÉSORERIE OU SGC : SGC DE SAINT-GAUDENS

N° 1259 COM (2)
 TAUX
 FDL
 2025

FINANCES PUBLIQUES

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2025

IV – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS

Taxe foncière bâtie :

- a. Personnes de condition modeste
- b. Baux à réhabilitation, QPPV, Mayotte
- c. Locaux industriels
- d. Logements sociaux et longue durée

1 517
0
19 394
2 521

Taxe foncière non bâtie

Taxe d'habitation :

- a. Dotation pour perte de THLV
- b. Mayotte

800
>>>

Cotisation foncière des entreprises :

- a. Exonérations en zone d'aménagem. du territoire
- b. Base minimum
- c. Locaux industriels
- d. Autres allocations

>>>
>>>
>>>
>>>

2. BASES EXONÉRÉES

Taxe foncière bâtie :

- a. Par le conseil municipal
 - b. Par la loi
- Taxe foncière non bâtie :
- a. Par le conseil municipal
 - b. Par la loi (terres agricoles)
 - c. Par la loi (autres)

193 506
2 087

Cotisation foncière des entreprises

- a. Par le conseil municipal
- b. Par la loi

>>>
>>>

3. BASES DE TAXE D'HABITATION

- a. Résidences secondaires et assimilées
- b. Logements vacants soumis à la THLV
- c. Bases dégrévées hors locaux vacants
- d. Bases dégrévées locaux vacants
- e. Bases dégrévées majo THS

303 000
>>>
41 134
>>>

4. PRODUITS PRÉVISIONNELS IFER ET PYLÔNES

- a. Éoliennes et hydroliennes
- b. Centrales électriques
- c. Centrales photovoltaïques
- d. Centrales hydrauliques
- e. Centrales géothermiques
- f. Transformateurs électriques
- g. Stations radioélectriques
- h. Installations gazières et autres
- i. Taxe sur les pylônes

5. RÉFORMES FISCALES

- a. TVA prév. (compensation TH)
- b. TVA prév. (comp. CVAE)
- c. Coefficient correcteur
- d. Taux FB commune 2020
- e. Taux FB département 2020

>>>
0
0,628254
16,05
21,90

6. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX

6.1. TAUX PLAFONDS

Taxes	Taux moyens communaux de 2024 au niveau :		Taux plafonds de 2025		Taux des EPCI de 2024		Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2025 (col. 13 - col. 14)	
	national 11	départemental 12	de 2025 13	de 2024 14	de 2024 14	de 2025 15	de 2025 15	
Taxe foncière bâtie (TFB)	39,74	50,35	125,88	7,37000	7,37000	118,51	118,51	
Taxe foncière non bâties (TFNB)	51,08	96,62	241,55	7,92000	7,92000	233,63	233,63	
Taxe d'habitation (TH)	23,88	28,36	70,90	12,47000	12,47000	58,43	58,43	
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	

6.4. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE

Taux moyens pondérés des taxes foncières au niveau :

- a. National
- b. Communal

>>>
>>>

Taux maximum :

- a. Taux communal majoré à ne pas dépasser
- b. Taux maximum de la majoration spéciale

>>>
>>>

6.2. DIMINUTION SANS LIEN : année antérieure à 2025 au titre de laquelle...

- a. ...la diminution sans lien a été appliquée
- b. ...les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés

>>>
>>>

6.3. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE TH

- a. Tx moy. 75% départemental
- b. Taux maximum de la majo

10,89
>>>

Envoyé en préfecture le 10/04/2025
 Reçu en préfecture le 10/04/2025
 Publié le 10/04/2025
 ID : 031-213105232-20250408-2025_04_17-17-DE

30,25



COMMUNE : 523 SALIES DU SALAT
 ARRONDISSEMENT : 31 SAINT GAUDENS
 TRÉSORERIE OU SGC : SGC DE SAINT-GAUDENS

N° 1259 COM (1)

TAUX
 FDL
 2025

FINANCES PUBLIQUES

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2025

I – RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2025

Taxes	Bases d'imposition effectives 2024 1	Taux de référence 2025 2	Taux plafonds 2025 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2025 4	Produits référence 2025 5	Taux votés 2025 6	Produits attendus (col. 4 x col. 6) 2025 7
Taxe foncière bâtie (TFB)	2 618 720	53,38	118,51	2 673 000	1 426 847	53,38	1 426 847,40
Taxe foncière non bâties (TFNB)	14 331	100,29	233,63	14 500	14 542	100,29	14 542,05
Taxe d'habitation (TH)	346 438	12,73	58,43	303 000	38 572	12,73	38 571,90
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>
			Total	1 479 961	1 479 961		
Taxe	Bases d'imposition effectives 2024	Taux de référence de TH 2025	Taux de majoration applicable en 2024	Bases d'imposition prévisionnelles 2025	Produit référence (col.4 x col.2 x col.6) 2025	Taux de majoration applicable en 2025	Produit attendu (col. 4 x col. 6 x taux TH voté 2025)
Majoration de taxe d'habitation (MTHS)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales) 8	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9) 10	Si l'un des taux déterminés de manière proportionnelle excède le taux plafonné indiqué en colonne 3, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.	Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2025, cochez la case
Taxe foncière bâties (TFB)	Produit total souhaité 1 479 961	53,38		<input type="checkbox"/>
Taxe foncière non bâties (TFNB)	1 479 961 = 1	100,29		
Taxe d'habitation (TH)		12,73		
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	Produit total de référence (total colonne 5)			

II – RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2025

TVA	IFER / PYLÔNES	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total
				24 232	0	0	- 384 310	1

III – TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2025

Produits attendus des ressources à taux voté (col. 7)	+	Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11)	=	Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2025
1 479 961		- 360 078		1 119 883

A TOULOUSE

Le 25 MARS 2025
 Pour la Direction des Finances publiques,
 HUGUES PERRIN

Le Maire,
 Jean-Pierre DUPRATIE
 Pour la Commune



Envoyé en préfecture le 10/04/2025
 Reçu en préfecture le 10/04/2025
 Publié le 10/04/2025
 ID : 031-213105232-20250408-2025_04_17_17-DE